

# L'HYGIÈNE, LA SÉCURITÉ ET LA PRÉVENTION DES RISQUES EN PROPRETÉ PUBLIQUE

Formation professionnelle



1 jour

PROPRETÉ-NETTOIEMENT URBAIN

www.irfedd.fr

## OBJECTIFS :

- Permettre, en situation de travail, d'assurer sa sécurité et celle de son équipe ; repérer les situations dangereuses en matière d'hygiène et de sécurité; en rendre compte à sa hiérarchie ; prendre les mesures immédiates que la situation exige.
- À l'issue de la formation, être capable d'énumérer les dangers et les risques relatifs au nettoyage des espaces publics ; de commenter les règles de sécurité ; d'énumérer les consignes de sécurité applicables à son poste de travail ; de repérer dans son travail les situations exceptionnelles.

## PROGRAMME DÉTAILLÉ :

### Règles en matière d'hygiène et de sécurité (1h)

- Exigences du Code du travail : document unique, formation à la sécurité, conformité du matériel, équipements de protection, consignes de travail, conditions de travail et locaux sociaux, protocole de sécurité, exigences pour les grues auxiliaires.
- Exigences du code de la route : permis de conduire, FCO, Fimo.
- Exigences du statut de la Fonction publique : tests psychotechniques.

### Prévention des risques (1h)

- Définitions et exemples.
- Prévention : principes, ce qui détermine les risques et leur prévention.

### Protection des agents (1h)

- Équipements de protection collectifs et individuels.

### Risques rencontrés dans le nettoyage de l'espace public (1h)

- Comportement personnel, tâches, matériel, milieu (circulation automobile, manipulation des déchets, aléas climatiques...);
- *Application de la méthode Itamami.*

### Signalisation de chantier (1h)

- principes de la signalisation temporaire,

- situations rencontrées,
- nature des signaux et caractéristiques du matériel,
- chantiers mobiles,
- signalisation des personnes,
- signalisation des véhicules et engins.
- Responsabilités pénale et civile en cas d'accident.
- Mise en œuvre de la signalisation temporaire : documents préparatoires, matériel, installation, retrait.

### Prévention des troubles musculosquelettiques (1h)

- Conséquences des risques liés à l'activité physique : accidents du travail, maladies professionnelles, coût humain.
- Atteintes à la santé :
  - » anatomie : squelette, ligaments, muscles, tendons ;
  - » troubles musculo-squelettiques.
- Prévention :
  - » principes,
  - » activité physique, soin des pieds, alimentation,
  - » lever et porter occasionnel de charges.

\*

### Méthodes et moyens de formation

- Exposés à partir d'un manuel «à trous» qui permet au participant de limiter sa prise de notes.
- Vidéos de présentation de matériel.

### Vérification des compétences acquises

- Questionnaire à choix multiples.

## ANIMATION :

- Méthode mobilisée : La formation est assurée par notre équipe pédagogique, composée d'experts sur chacun des sujets traités
- Forme d'enseignement : présentiel (distanciel si besoin)

## PUBLIC :

- Agents de propreté des espaces publics et agents polyvalents.

## DURÉE, LIEU :

- 1 jour, session intra-entreprise dans vos locaux

## PRÉ REQUIS CONSEILLÉ :

- Salariés dans un service de propreté des espaces publics

- Personnes en situation de handicap, nous contacter pour connaître l'accessibilité à la formation.
- Référentes handicap : cecile.faure@irfedd.org ; lauriane.traore@irfedd.org